

214C1049
FR0000036816-OP003-A01

12 juin 2014

Prorogation de l'offre publique d'achat en surenchère visant les actions de la société.

TOUR EIFFEL

(Euronext Paris)

Complément à D&I 214C0782 du 14 mai 2014

Il est rappelé que le 9 mai 2014, a été déposé devant la cour d'appel de Paris un recours aux fins d'annulation de la décision de conformité de l'offre publique d'achat en surenchère visant les actions de la société TOUR EIFFEL initiée la Société Mutuelle d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics¹ et que le 12 mai 2014, a aussi été déposé une demande de sursis à exécution de celle-ci.

Par ordonnance du 11 juin 2014, le Premier président de la cour d'appel de Paris a rejeté la demande de sursis à exécution précitée.

Compte tenu du dépôt d'un projet d'offre publique d'achat concurrente par la société Eurobail intervenu le 4 juin 2014², la date de clôture des offres publiques en présence sera fixée en application des dispositions de l'article 232-10 du règlement général (alignement des dates de clôture des offres en présence) ; une nouvelle information sera publiée ultérieurement pour faire connaître le nouveau calendrier de l'offre ainsi arrêté.

¹ Cf. D&I 214C0664 du 30 avril 2014.

² Cf. D&I 214C0984 du 4 juin 2014.